

La lettre des psychologues

n°78, juin 2023

Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)



Allongement des études de psychologie

Toujours pas de réponse des ministères à nos sollicitations.

Dans la suite de la plateforme revendicative du 29 septembre 2022, les organisations syndicales représentatives et les associations représentant les psychologues de différents champs d'exercice ré-affirment les principes fondamentaux qui les rassemblent au sujet de la formation des psychologues, en particulier dans la perspective d'un allongement des études :

1. **L'attachement au titre unique** de psychologue et l'opposition à toute tentative de le faire disparaître par le biais de diplômes de spécialisation qui fixeraient de nouvelles exigences pour l'exercice dans certains emplois ;
2. **L'enseignement de la pluralité des approches** tant théoriques que méthodologiques ;
3. **L'indépendance de la profession** de psychologue, notamment vis-à-vis de la médecine ;
4. **Une formation universitaire ancrée dans les Sciences Humaines et Sociales** ;
5. **Une formation de 3^e cycle inscrite dans les Écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales.**



Plus sur le [communiqué intersyndical](#)

MonPsy, le parcours d'un échec

La 1^{ère} organisation indépendante de consommateurs, l'[UFC Que Choisir](#), le déclare elle-même : « peu de bénéficiaires, dont seulement 11% de précaires... massivement boycotté (seulement 7% des libéraux)... tarifs « bradés », adressage compliqué, suivi impossible en 8 séances, etc.

Le gouvernement aurait pu choisir d'embaucher des psychologues dans les services publics (hôpitaux, centres de santé, ...), garantissant ainsi l'accès à tous, sans dépassement d'honoraires, remboursé par la Sécurité Sociale. Plutôt que de monter des dispositifs complexes et parcellaires, nous avons besoin de moyens pour soutenir ce qui fonctionne !

Le [rapport d'information de l'Assemblée Nationale](#) mentionne : « // ressort des auditions un impact très modeste du dispositif en matière d'accès aux soins psychiques et **une insatisfaction générale des psychologues** ».



Que voulons-nous ? Perspectives d'avenir. Réponse au ManifestePsy « MonParcoursPsy » devenu « MonSoutienPsy » ou le libéralisme appliqué au soin psychique

Dans le sillage de la politique néolibérale la plus dure que nous ayons connue, en marche depuis maintenant sept ans, les idées libérales déjà présentes dès les années 1970 se sont emparées du soin psychique. La stratégie de choc a été déclenchée au cours des périodes de confinement lors de la crise sanitaire du covid 19.

La suite sur [Que voulons-nous ?](#)

EVALUATION : attention DANGER !

Beaucoup de psychologues pensent que l'évaluation n'a pas d'impact sur la pratique professionnelle ou sur sa rémunération. Et pourtant ! Elle impacte notre salaire et notre pratique professionnelle.

Le collectif des psychologues UFMICT-CGT souhaite réaliser un état des lieux sur l'entretien annuel d'évaluation des psychologues de la FPH. Vous trouverez ci-joint le lien pour accéder au questionnaire : [questionnaire sur l'évaluation des psychologues](#). Les informations recueillies vont nous permettre à la fois de vous donner une vision globale de la démarche gouvernementale, mais aussi des formes de résistance afin de construire un argumentaire. Cela permettra de se réappropriier le cadre et le sens de notre travail.

Pour se défendre, consultez [Evaluation, N+1, comment se défendre ! ?](#)

Du côté de la fonction publique territoriale

Le collectif UFMICT-CGT des psychologues territoriales-aux existe depuis 2020. Il est actuellement composé de collègues exerçant dans différents champs d'activités (crèches, protection de l'enfance, insertion, service RH...) des collectivités locales et différents lieux géographiques, ce qui fait sa richesse.

Cadre territorial-e de catégorie A, le-la psychologue territorial-e est souvent en première ligne dans l'accès à une prise en compte singulière de la souffrance psychique de la personne : il-elle propose un espace d'accueil, d'écoute, de soutien psychologique. Plus sur [les psychologues CGT de la territoriale](#)

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

Si vous la recevez par un intermédiaire,

Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière

La force du syndicat, c'est vous. Syndiquez-vous !

Cotisation = 1% du salaire, dont les 2/3 déductibles des impôts

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle